

POU LAGWYANN DEKOLE



Fruit d'année d'expertise et d'expérience sur le terrain, mais aussi d'échanges parfois houleux, long mais constructif du monde de l'éducation (formateurs et formés), notamment sur les barrages ces deux derniers jours, voilà ce que l'on tire de façon synthétique mais aussi dans la perspective transversale de revendications qui couvriraient donc tous les pôles :

Versement automatique de la taxe professionnelle de toutes les entreprises installées en Guyane notamment le CSG pour le développement de la formation continue.

Valider le principe d'une mise en place d'une politique académique adaptée avec introduction officielle dès la rentrée prochaine l'étude des :

- langues maternelles, l'histoire-géographie du territoire.
- sciences en s'appuyant sur les structures technologiques (ex : CSG), de recherche (ex : CIRAD) et de l'environnement naturel guyanais

Construction de 5 lycées (Maripasoula, Saint Georges, Macouria, Saint Laurent, Matoury), 10 collèges et 500 classes primaires en utilisant les ressources locales y compris cantines, internats, logements du personnel et des enseignants hors île de Cayenne) et d'un pôle universitaire pour l'Ouest à Saint Laurent du Maroni

Gratuité des transports scolaires routiers et fluviaux, de la restauration de la

Maternelle au lycée avec utilisation des produits locaux et du matériel pédagogique (manuels et matériel numérique) principalement pour les communes de l'Est (Vallée de l'Oyapock) et l'Ouest (Vallée du Maroni).

Création immédiate pour l'UG de 20 postes, personnels enseignants et administratifs et dans le secondaire CDIisation des contractuels et embauche de 400 ILM.

Un accord de principe sur la définition et mise en place d'un véritable projet académique sur 5 ans en stabilisant une gouvernance au fait de la réalité guyanaise.